

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 22/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DAC 404 Apposition de deux plaques commémoratives à la mémoire des habitants et résistants déportés du 209 rue Saint-Maur à Paris 10e.

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition de deux plaques commémoratives à la mémoire des habitants et résistants déportés du 209, rue Saint-Maur à Paris 10e ;

Vu l'avis du conseil du 10e arrondissement en date du 3 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition de deux plaques commémoratives à la mémoire des habitants et résistants déportés du 209, rue Saint-Maur à Paris 10e.

Article 2 : Le texte de la plaque extérieure est : «À la mémoire des habitants de cet immeuble traqués et déportés de 1941 à 1944 parce que nés juifs. Et à celle de leurs voisins qui eurent le courage de résister à cette barbarie »

Le texte de la plaque intérieure est : « À la mémoire des habitants de cet immeuble déportés de 1941 à 1944 parce que nés juifs, et à celle de leurs voisins qui eurent le courage de résister à cette horreur, parmi eux :

Les familles : ARNAUD-GHITIS, BAUM, BLUMENTHAL, BURACZYK, DIAMENT, ENYS, FUCHS, GOGOLINSKI, GOLDSZTAJN, GODLWASER, GOURA, HAÏMOVICI, HASMAN, KOLODNA, KNOPLOCK, LECT, OSMAN, POLICNER, ROLIDER, SAMBERG, SPAJZER, SZTRUMPFELD, SZULC, WIENER, WEINER, ZONSZAJN.

Les résistants et Justes: Henri et Cécile BLANC, résistants, Libération-Nord Rose et Désiré DINANCEAU, Justes Isaak GOURA, résistant, FTP-MOI Tobja KLESZCZEWSKI, résistant, FTP-MOI Anka WAKSBERG, résistante, FTP-MOI

Sur les quelques 300 habitants du 209 à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, 52 femmes, hommes et enfants furent déportés. Deux ont survécu. Parents, voisins, amis, souvenons-nous
209 rue Saint-Maur, Paris 10^{ème} »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 5 500 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2021 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO